



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 10.07.2007

Modifié 19.06.2007

**CHLORYTE PLUS 2,3 KG**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial**

**CHLORYTE PLUS 2,3 KG**

Rez.-Nr. 2137151

**Fabricant / fournisseur**

BAYROL France SAS - A Chemtura Company  
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex  
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

**Renseignements en cas d'urgence**

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris  
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

**Conditions d'utilisation recommandées**

Produit désinfectant/oxydant pour le traitement des eaux de piscines

## ! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**! Classification**

Xn; R22

C; R34

N; R50

**Phrases R**

22 Nocif en cas d'ingestion.

31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

34 Provoque des brûlures.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
7778-54-3	231-908-7	hypochlorite de calcium	< 50	O R8; Xn R22; R31; C R34; N R50

## 4. PREMIERS SECOURS

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Conduire chez le médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

**Après ingestion**

Appeler immédiatement le médecin.  
En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Tout moyen d'extinction approprié**

mousse stable aux alcools  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

**Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

eau

**Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Acide chlorhydrique ( HCl )

Chlore ( Cl<sub>2</sub> )

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Eviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**Remarques complémentaires**

Neutraliser le chlore actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions lors de la manipulation**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Tenir à l'écart des acides, des agents de réduction et des substances organiques (ex. bois, papier, matières grasses).

Eviter que l'eau ne se trouve en quantité insuffisante.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Ne pas stocker avec des acides.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Stockage: au frais et au sec.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection respiratoire

masque anti-poussières

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer le poussière.

Eviter de toucher avec les yeux.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat**  
granulé

**Couleur**  
blanc

**Odeur**  
caractéristique, piquante

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	9	20 °C	50 g/l	potentiometrique	
<b>Température de décomposition</b>	ca. 177 °C				
<b>Densité en vrac</b>	970 kg/m <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	180 g/l	20 °C			

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

### Matières à éviter

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des substances organiques.

### Produits de décomposition dangereux

chlorure d'hydrogène (HCl)

chlore

**Décomposition thermique**

Remarque Décomposition &gt;177 °C

**Informations diverses**

Peut provoquer des taches sur les textiles, liner, peinture, etc. Le chlore gazeux décompose beaucoup de matériaux et corrode les parties métalliques.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	1195 mg/kg	rat		
<b>DL 50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 2000 mg/kg	lapin		
<b>Irritation de la peau</b>	Corrosif			
<b>Irritation des yeux</b>	Fortement corrosif.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Remarques générales**

Éviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Code déchets**

06 03 14

**Nom du déchet**

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

**Recommandations relatives au produit**

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Produit de nettoyage recommandé**

eau

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

UN 1759 SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ), 8, II

**Transport maritime IMDG**

UN 1759 CORROSIVE SOLID, N.O.S. (CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED), 8, II

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

UN 1759 Corrosive solid, n.o.s. (CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED), 8, II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

### Identification

- C** Corrosif
- N** Dangereux pour l'environnement

### Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- 34 Provoque des brûlures.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Phrases S

- 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Calciumhypochlorit, >60 % Cl aktiv

### Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 34 Provoque des brûlures.
- R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.